

Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

Révision du PLU

Par délibération n°182.09.2021 en date du 23 septembre 2021, le conseil municipal de la commune d'Osny a prescrit la révision du plan local d'urbanisme, la définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation.

La ville révisé son PLU pour prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement économique, de développement durable et de protection de l'environnement.

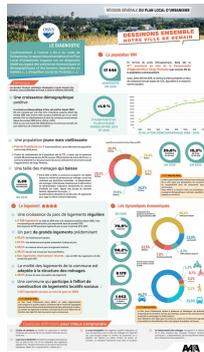
Cette révision vise aussi à adapter le règlement écrit et le plan de zonage, et à assurer l'équilibre entre les espaces urbains, agricoles et naturels. Elle redéfinit également les secteurs de projets, notamment celui de la ZAC de la Demi-Lieue et intègre de nouvelles orientations d'aménagement.

Panneaux de l'exposition relative à la révision du PLU

Exposition visible en mairie. Cliquer sur les images pour les agrandir.



Panneau n°1



Panneau n°2



Panneau n°3



Panneau n°3





Contact

urba@ville-osny.fr

Le service ne reçoit que sur rendez-vous, les demandes se font uniquement par mail en indiquant précisément l'objet du rendez-vous.

Contact téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h.

En dehors de ces horaires, le service se consacre au traitement des dossiers.

- 01 34 25 42 69 : urbanisme
- 01 34 25 42 48 : développement économique (demandes d'enseignes, certificats d'urbanisme, DIA, foncier)

Documents

[Réunion publique du 3 avril 2024 - Révision du PLU](#)

[Réunion publique du 6 déc 2023 - Révision du PLU](#)

[Réunion publique du 17 mai 2023 - Révision du PLU](#)

[Rapport de présentation PLU tome 1](#)

[Rapport de présentation PLU tome 2](#)

[DEBAT SUR LE PADD - 15/06/2023 - DELIB + PADD](#)

Liens utiles

[Plan local d'urbanisme \(PLU\) en vigueur - révisé le 26/06/2019 et modifié le 16 février 2023](#)